



Remboursement d'acompte alors que le magasin est fermé

Par **minisibery**, le **29/10/2009** à **21:10**

Bonjour,
le 06/06/09, j'ai commandé un canapé chez TOUSALON BEAUVAIS et fait un acompte de 599€. Le canapé n'a jamais été livré malgré une promesse de livraison mi septembre (noté sur bon de commande). Aujourd'hui 29/10/09, je découvre que le magasin est fermé et personne ne répond au téléphone. Que dois-je faire pour récupérer mon acompte de 599€? et être sûre que le cheque ne sera pas sans provision?